DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

S M I C A

Immeuble Le Sérial
10 rue du Faubourg Lo Barri
12000 RODEZ

Séance : 21 septembre 2026
Numéro : 3
Objet : désignation délégués Aveyron Innovation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-et-un septembre,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 15 septembre 2026, se sont réunis à la salle de réunion du SMICA, 10 rue du Faubourg Lo Barri, sous la présidence de Monsieur Michel ARTUS.

Nombre de membres en exercice 26
17 membres présents, 2 membres représentés, 7 membres absents.

Membres présents : Gérard AGRECH, Michel ARTUS, Anne CALMELS, Florence CAYLA, Pascale CHAPELLE, Nathalie COSTES-BOUSQUET, Sébastien DAVID, Sébastien FOUCRAS, Philippe GALTIER, Pierre GRIMAL, Patrick LE ROUX, Claire MOUTERDE, Régine NESPOULOUS, Daniel NEUVILLE, Patricia NOEL, Marian VARYN, Marina VIDAL CONDOMINES
Membres représentés : Olivier LANTUEJOUL, Corinne TALLE.
Membres absents : Claudie CELIE CARTAYRADE (excusée), Vivien GUIRAUD (excusé), Serge JULIEN (excusé), Christian LACOMBE, Marie-Dolores MALPEL (excusée), Jean-Pierre MASBOU, Christine PRESNE (excusée).

Madame Anne CALMELS est nommée secrétaire de séance.

Vu l'arrêté préfectoral de création de l'ADINE,
Vu la convention constitutive du GIP et son 1er avenant modifiant, notamment, la représentation des membres, et prévoyant leur représentation au sein de l'assemblée générale du groupement,

Monsieur le Président indique qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant à Aveyron Innovation. Auparavant dénommée ADINE (Agence Départementale de l'Innovation, du Numérique et de l'Energie), cette structure, créée en 2023 par les membres fondateurs suivants : conseil départemental, SIEDA, Aveyron Ingénierie et SMICA, a pour mission de coordonner l'action de ces différentes structures et de faire de la veille.
Les participations des membres fondateurs ont évolué en 2025, ramenant notamment la part du SMICA à 5% et actant le retrait d'Aveyron Ingénierie.

Les candidatures enregistrées sont les suivantes : Florence CAYLA (T) et Michel ARTUS (S).

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical réuni ce jour :

DESIGNE Mme Florence CAYLA en qualité de représentante titulaire du SMICA auprès d'Aveyron Innovation et M. Michel ARTUS en qualité de représentant suppléant auprès d'Aveyron Innovation.

MANDATE le Président pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de 2 mois à compter de son affichage ou de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Le Président du SMICA

Acte dématérialisé

Michel ARTUS

Accusé de réception en préfecture
012-251200861-20260921-20260921_3-DE
Reçu le 28/09/2026